

Programme de subvention à l'achat de produits d'hygiène durables Conditions d'admissibilité au programme

Nom et prénom du propriétaire : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Montant de l'achat (sans inclure les taxes de vente) : _____ \$

Documents justificatifs à joindre à la demande

- Preuve de résidence (ex. permis de conduire, compte de taxes municipales, facture de compte d'électricité, etc.);
- Copie de reçu d'achat des produits d'hygiène durables daté d'un maximum d'un an précédant le moment du dépôt de la demande;

Les produits visés par ce programme sont :

- Les coupes menstruelles ;
- Les culottes menstruelles ;
- Les serviettes hygiéniques lavables ;
- Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence ;
- Les protections réutilisables pour l'incontinence.

Le montant remboursable couvre jusqu'à 50 % des frais liés à l'achat de produits d'hygiène durables jusqu'à un montant maximal de 100 \$ (sur les prix d'achat avant taxes);

Municipalité de Piedmont - Service de
l'urbanisme et de l'environnement
*PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ACHAT DE
PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES*
670, rue Principale, Piedmont, Québec, J0R 1K0
environnement@piedmont.ca

